

— Séance du 28 juillet 2021 —

Présents : José HERBET, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Jean-Paul PIERRE, Gérald BRÉZIN, Claire ROUSSEL, Laurence BÉCUE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS.

Absents avec pouvoir : Antony DELVILLE à Lysiane CAPON, Guillaume FLAHAUT à Delphine CALAIS, LEQUIEN Claudine à Laurence BÉCUE, Frédéric DELPORTE à Jeannine BENOIT, Alain CARPENTIER à José HERBET.

Absent non excusé : NIEWIADOMSKI Miguel

Secrétaire de séance : VAAST Véronique

Secrétaire de séance : Véronique VAAST

Actionnaires de la hutte Pyrémont

Suite à la démission de deux actionnaires, deux tours de hutte sont à pourvoir. Monsieur le maire propose la candidature de VASSEUR Jean-Claude et de NOEL Nicolas.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de choisir M. VASSEUR Jean-Claude et M. NOËL Nicolas (tous deux domiciliés à Picquigny) afin de pourvoir à la vacance des deux tours de hutte. Un titre de recettes leur sera émis au tarif de 90 € avec une date limite de paiement au 31 août 2021.

Concours maisons fleuries

Jean-Paul PIERRE informe l'assemblée que le jury a sillonné les rues de la commune afin de récompenser le fleurissement des maisons.

Des notes ont été attribuées. Le jury propose de récompenser les trois maisons ayant obtenu les meilleures notes, soit à égalité de points :

- M. MME PACQUET rue de la chaussée-Tirancourt
- M. MME CORROYER escalier Saint-Jean
- M. MME DIEU rue du Traité de Picquigny

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'arrêter la liste des lauréats 2021 du concours des maisons fleuries et d'attribuer un bon d'achat de 20 € à valoir chez la fleuriste de Picquigny et de désigner les trois personnes désignées ci-avant ex-aequo et de leur attribuer un bon d'achat de 30 € à valoir également chez la fleuriste de Picquigny, soit :

• Bons d'achat de 30 € :

1er, 2ème, 3ème ex-aequo :

- M. MME PACQUET 266 rue de la Chaussée Tirancourt

- M. MME CORROYER 35 Escalier Saint Jean-Claude

- M. MME DIEU 36 rue du Traité de Picquigny

• Bons d'achat de 20 € :

M.Mme DEMBLOQUE Michel	28	CAMPING
M.Mme DEFOULOUY André	57	CAMPING
M.Mme DEFOULOUY Eric		CAMPING
M.Mme MERCIER	56	CAMPING
M.Mme MERLEVEDE Fabrice	6	Cité J.-J. Rousseaux
M.Mme DUCROTOY Franck	18	Cité J.-J. Rousseaux
M.Mme LERICHE Eric	22	Cité J.-J. Rousseaux
M.Mme CARPENTIER Philippe	89	rue Au Delà du Pont
M.Mme GRICOURT Hervé	47	Chemin de Halage
Mme RAUX Madeleine	48	Chemin de Halage
M.Mme DUSAUSOY Pierre	224	Chemin de Halage
M.Mme CRÉPIN Jacques	320	rue de la Chaussée-Trt.
M.Mme DOLLE Jean-Marc	188	rue de la Chaussée-Trt.
M.Mme POUSSET Alain	311	rue de la Chaussée-Trt.
Mme ROUSSEAUX Colette	127	rue de la Chaussée-Trt.
M.Mme DELCOURT Luc	35	rue du Guindal
Mme DA SILVA Marie-Claude	170	rue de Saint Pierre

M.Mme OBJOIS Gérard	8	Allée du Château
M.Mme ERMENAUULT David	58	Mail Louis XI
M.Mme DELARUE Stéphane	89	Mail Louis XI
Mme LENNE Jocelyne	20	rue des Templiers
M.Mme CONSTANT Jean-Claude	148	rue Madame de Sévigné
M.Mme HOCHART Jean-Philippe	72	rue du Vieux Chauffour
M.Mme BULARD Francis	285	rue Jean Choquet
M.Mme DEBAQUE Michel	480	rue Jean Choquet
Mme RIFFLART Bernadette	47	rue Jean Choquet
M.Mme LENGLET Jean-Pierre	63	rue des Chanoines
M.Mme FRANQUEVILLE J.-Paul	69	rue des Chanoines
M.Mme DARRAS Cédric	206	rue de la Vigne
Mme MARCEAU Nathalie	27	rue de la Vigne

Location garage rue du Marais

Monsieur le maire informe l'assemblée du congé donné par M. DEROLEZ Emmanuel concernant le bail pour le garage qu'il occupe rue du Marais n° 16 au 30 septembre 2021. Monsieur le maire ajoute qu'il a reçu une candidature, à savoir Geneviève FLAMANT domiciliée rue de Saint Pierre n° 242 à Picquigny.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de la location du garage n° 16 à madame FLAMANT Geneviève à compter du 1er octobre 2021 moyennant un loyer mensuel de 40 € pour une durée de trois ans et autorise le maire à signer le bail.

Déclassement partiel parcelles à bâtir résidence la Garenne : parcelle ZA 301

Monsieur le Maire indique qu'une division de parcelles a été faite quant au projet de la vente de deux terrains à bâtir près du cimetière anglais ; or, ces terrains font partie de la parcelle ZA 301 qui est inscrite au domaine public de la commune, car elle concerne notamment la voirie de l'Allée du Château. En vue de leur future vente, il convient de déclasser ces parcelles du domaine public communal pour les intégrer dans le domaine privé communal. A l'unanimité, le conseil municipal décide de déclasser les dites parcelles du domaine public communal et de les intégrer au domaine privé communal respectivement pour une superficie de 800 m² et 717 m². Une nouvelle numérotation cadastrale va être délivrée.

Tarifs centre de loisirs du mercredi

Jean-Paul PIERRE indique que, suite au sondage effectué sur un éventuel retour d'activité le mercredi, il s'avère qu'une trentaine d'enfants pourrait assister aux activités proposées le mercredi.

Il convient donc de fixer les tarifs, soit :

- journée complète :
- quotient familial inférieur à 446 € : 7 € / jour
- quotient familial entre 446 et 782 € : 8 € / jour quotient familial supérieur à 782 € : 9 € / jour
- matin ou après midi :
- quotient familial inférieur à 446 € : 5 € / jour
- quotient familial entre 446 et 782 € : 5,50 € / jour quotient familial supérieur à 782 € : 6 € / jour

prix de la cantine (en sus) : 3,20 € / repas

À l'unanimité, les membres de l'assemblée fixent les tarifs tels que définis ci-avant.